

# DIPLOME D'ETAT - MONITEUR EDUCATEUR

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

24 mois  
950 heures

## Formation délivrée par



## Objectifs

Le Moniteur Éducateur (ME) est un professionnel du travail social qui participe à l'action éducative, l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap en lien avec une équipe pluridisciplinaire.

Les lieux d'interventions peuvent être :

- **Secteurs social et médico-social Institutions spécialisées** du secteur médico-social foyer d'accueil, instituts médicoéducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT, etc.
- **Services ou dispositifs territoriaux aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention, etc.**

Le Moniteur Éducateur (ME) :

- Accompagne, préserve et redonne de l'autonomie aux personnes en situation de handicap, de vulnérabilité et/ou de précarité.
- Soutien et assiste les personnes concernées dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.
- Conduit des projets éducatifs auprès des personnes accompagnées (travaux manuels et créatifs, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties culturelles et sportives ...).
- Garanti la qualité de l'animation au sein des structures où vivent les personnes accompagnées.

## Accès au diplôme

Aucun diplôme n'est exigé pour candidater, sous réserve de satisfaire **aux critères d'admission** : sur épreuve écrite et épreuve orale (entretien collectif ou individuel)

Inscription sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage

**Dépôt de candidature** : à partir de février

Tous les candidats doivent se rendre sur le site de l'IRFASE pour déposer leur candidature : <https://irfase.fr/>

**Rentrée** : septembre 2026

## Rythme d'alternance

1 à 2 semaines/ mois en cours et 3 à 2 semaines/mois chez l'employeur

**Modalités pédagogiques** : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

## ▶ Contacts

**Responsable pédagogique :** Caroline SZENFELD – caroline.szenfeld@irfase.com - Tél. : 07 68 51 44 37

Isabelle MAYOR – isabelle.mayor@irfase.com

Caroline LACOSTE caroline.lacoste@irfase.com - Tél. : 06 46 14 10 00

**Contact administratif :** Pole admission – pole.admissions@irfase.com Tél. : 01 60 79 50 45 / 53 91

**Contact CFA EVE :** Chargé(e) des relations entreprises : ASSELIE Kenny-Jones - kj.asserie@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 04 / Référent(e)

handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

## ▶ Lieu(x) de formation

**IRFASE**

5 Terrasses de l'Agora

91034 EVRY-COURCOURONNES



## Programme de la formation

### BC 1 – Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

420 H

- Participer au projet personnalisé
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social

**Epreuve de certification :** Présentation et soutenance orale d'une note de réflexion.

### BC 2 – Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

380 H

- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
- Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé

**Epreuve de certification :** Soutenance orale concernant la formation pratique à partir d'un dossier de pratique professionnelle.

### BC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle

150 H

- Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
- Participer à la vie de l'institution
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial

**Epreuve de certification :** Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles à partir d'une étude de situation relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels.

### stage court

280 H

## Blocs de compétences

### Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

- Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne
- Accueillir la personne, son entourage
- Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole
- Développer une écoute attentive pour créer du lien
- Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne
- Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne
- Repérer les ressources et les capacités de la personne
- Associer la personne et son entourage à l'élaboration du projet personnalisé
- Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé
- Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Associer la personne à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne
- Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne
- Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne
- Prendre en compte le rythme de vie de la personne et ses attentes
- Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne
- Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance
- Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies
- Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe
- Repérer et valoriser les évolutions de la personne
- Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé
- Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation
- Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre
- Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne
- Assurer une fonction de repère et d'étayage
- Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages
- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale
- Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale
- Permettre à la personne de situer les ressources de son environnement
- Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
- Informer et orienter vers des services adaptés à la situation
- Accompagner la personne dans les différentes démarches
- Accompagner la personne dans l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser la personne sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques
- Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social
- Adapter sa communication à la personne et l'entourage
- Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne
- Utiliser les techniques de l'entretien
- Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé
- Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations

### Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

- Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif
- Recueillir les éléments permettant de comprendre la situation de la personne ou du groupe
- Prendre en compte les besoins et les aspirations de la personne ou du groupe
- Prendre en compte la place et le rôle de l'entourage
- Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif
- Contribuer à la définition des objectifs et des étapes du projet éducatif

- Proposer une méthodologie adaptée aux enjeux et aux spécificités du projet
- Proposer des partenariats
- Co-construire des indicateurs de réussite des actions
- Réaliser des bilans intermédiaires, avec la personne et l'équipe
- Proposer des axes d'adaptation du projet éducatif
- Concevoir et animer des activités éducatives dans et hors l'établissement ou le service
- Proposer des activités éducatives en prenant en compte les aspirations de la personne ou du groupe
- Définir les objectifs et les modalités de l'activité en fonction de l'autonomie de la personne ou du groupe
- Elaborer, gérer le budget alloué à l'activité et rendre compte de son utilisation
- Rechercher l'adhésion et la participation de la personne ou du groupe
- Mobiliser les ressources internes et externes à l'établissement ou au service
- Veiller à la sécurité de la personne ou du groupe dans la conduite de l'activité
- Respecter les protocoles et les consignes de sécurité
- Prévenir les dysfonctionnements dans le groupe
- Utiliser les techniques de gestion des conflits
- Contribuer à l'évaluation des activités éducatives
- Observer, analyser et rendre compte de situations éducatives
- Associer la personne ou le groupe à l'évaluation des activités éducatives
- Réajuster l'activité en fonction de cette évaluation
- Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé
- Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse
- Rédiger un projet d'activité éducative
- Présenter et rendre compte du projet d'activité éducative à différents interlocuteurs
- Créer des supports de communication adaptés aux personnes

#### **S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours**

- Participer au travail d'équipe
- Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités
- Repérer et mobiliser les ressources internes
- Participer aux réunions de coordination et de synthèse
- Organiser et ajuster ses activités en interaction l'équipe
- Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires
- Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire
- Mobiliser les ressources partenariales
- Etablir les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Prendre part à des actions collectives partenariales
- Contribuer au projet de l'établissement ou de service
- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
- Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service
- Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service
- Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation
- Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences
- Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial
- Respecter le cadre juridique du partage d'informations
- Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs
- Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement
- Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques
- Formuler et argumenter des propositions
- Se présenter et représenter son établissement ou service

## **Public concerné**

## Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

### ► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage :** les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé :** l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.